

Association Cyclotouriste Vovéenne
organise le

Contre



LA Montre

National Ufolep

le 10 et 11 septembre 2016

Fontenay sur Conie
à
Orgères en Beauce
Eure et Loir



acv.voves.free.fr

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
EURE-ET-LOIR

Wear-Design.Fr★

Wear-Design.Fr★

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

1. LE COMITÉ ORGANISATEUR

Président de l'épreuve : Philippe MACHU,
Président de l'UFOLEP Nationale

Ou son représentant : Henriette MANUEL

Président du Comité d'Organisation : Gilbert LANGEVIN,
Président UFOLEP 28

Responsable de l'Organisation : Stéphane COEURJOLY,
Président de l'Association Cyclotouriste Vovéenne AC VOVES

Responsable de la CNS : Daniel MANUEL

Responsable Technique de l'Épreuve au sein de la CNS : Sandrine MANET

Membre de la CNS : Jean-Claude VACHER
Michel DEMOULIN
Jean-Claude DURAND

Commissaires Nationaux : Henriette MANUEL
Martine LE GLEVIC
Daniel LE GLEVIC
Nicole DURAND
Pierre LEBIGRE

2. RÈGLEMENT

Le championnat national du CONTRE-LA-MONTRE UFOLEP, individuel et par équipe, se déroulera **le samedi 10 et le dimanche 11 septembre 2016 à Orgères en Beauce (28)** sous couvert du Comité Départemental UFOLEP Eure-et-Loir. Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris ceux qui ont une double ou triple appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le règlement national UFOLEP cycloport.

L'organisation technique est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cycloport y seront appliqués.

3.ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégations

Gymnase d'Orgères en Beauce

- Le vendredi 9 septembre 2016 de 15h00 à 18h00

Au podium

- Le samedi 10 septembre 2016 de 8h00 à 10h00
- Le dimanche 11 septembre 2016 de 8h30 à 10h00

Les dossards seront à retirer par le responsable de chaque délégation départementale. Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif valable, son département se verra infliger une amende (montant déterminé par les règlements financiers des épreuves nationales).

4. LE PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

Vendredi 9 septembre 2016

- 15h00 à 18h00 :** accueil des délégations, Gymnase de Orgères-en-Beauce
- 17h30 :** Rencontre avec les responsables des délégations.
Distribution des numéros des voitures suiveuses.
(Il sera impossible de suivre une équipe sans ce numéro).
- 19h30 :** Réception officielle du Championnat National,
Salle des Fêtes de Fontenay-sur-Conie

Samedi 10 septembre 2016

8h00 à 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée à Orgères en Beauce
(Aucune remise de dossard après 10h00)

9h00 : Départ des Epreuves individuelles : Fontenay/Conie

Boucle de 23,9 km : Pour toutes les catégories : 1 boucle (départ toutes les minutes, écart de 3 minutes entre chaque catégorie)

- Départ Adultes F, 40 ans et plus
- Départ Adultes F, 30/39 ans
- Départ Adultes F, 17/29 ans
- Départ Adultes M, 60 ans et plus
- Départ Adultes M, 50/59 ans
- Départ Adultes M, 40/49 ans
- Départ Adultes M, 17/19 ans
- Départ Adultes M, 20/29 ans
- Départ Adultes M, 30/39 ans
- Départ Jeunes 15/16 ans M et F
- Départ Vélos couchés « Vélobicycles »
- Départ Vélos couchés « 2 roues non-carénés »
- Départ vélos couchés « 2 roues semi-carénés »
- Départ vélos couchés « Trike »

18h00 : Protocole, remise des récompenses / Gymnase de Orgères en Beauce
Vin d'honneur.

Dimanche 11 septembre 2016

8h30 à 10h00 : Accueil des délégations, au podium d'arrivée à Orgères en Beauce
(Aucune remise de dossard après 10h00)

10h00 : Début des épreuves « DUOS » et « ÉQUIPES » à Fontenay/Conie

DUOS et Equipes Mixte : 1 boucle de 23,9 km

Equipes Adultes Masculins : 1 Boucle de 23,9 km et une boucle de 26 km

- ✓ DUO « équipes de 2 » (non-délivrance de titre ni de maillot)
- ✓ Départ « Équipes mixtes »
- ✓ Départ « Adultes Masculins 50 ans et plus »
- ✓ Départ « Adultes Masculins 17/49 ans »

15h30 : Protocole, remise des récompenses / Gymnase de Orgères en Beauce
Vin d'honneur.

5. DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires ci-dessus dans l'ordre des catégories indiquées. Les horaires de départ des concurrents (dans la même tranche d'âge) sont déterminés par tirage au sort effectué par l'informatique. Ils seront affichés au Gymnase de Orgères en Beauce dès le vendredi et sur le site de la CNS une semaine avant.

Circuit de 23,900 km (14,9 km pour les 15/16 ans)

Championnat individuel : départ toutes les minutes.

Championnat par équipe : départ toutes les 3 minutes.

Les sélections doivent se présenter, à la rampe du lancement, 15 minutes avant leur départ.

Il est formellement interdit de s'entraîner sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Tout contrevenant sera pénalisé de 5 secondes. Un circuit d'échauffement non sécurisé sera à la disposition des coureurs.

Une seule voiture pourra suivre un concurrent, cette voiture sera pourvue d'un macaron spécifique de pare-brise qui lui sera remis lors du briefing précédant l'épreuve. Une voiture sans macaron ne pourra suivre un concurrent. Si tel était le cas, le concurrent serait pénalisé de 10 secondes par voiture suiveuse.

Prévoir pour chaque département, un représentant qui sera dans une voiture suiveuse d'un autre département, pour l'épreuve équipe mixte.

6. SELECTIONS - CATEGORIES

Chaque comité peut engager 10 titulaires et 1 remplaçant par catégorie

Pour être sélectionnable, un concurrent doit avoir participé à une épreuve qualificative de CLM.

LES CATÉGORIES - INDIVIDUELS

MASCULINS	FÉMININS
Vélo traditionnel, roues à rayons, braquet en vigueur, prolongateur de guidon autorisé	
Jeunes masculins 15/16 ans	Jeunes féminines 15/16 ans
Adultes masculins 17/19 ans	Adultes féminines 17/29 ans
Adultes masculins 20/29 ans	Adultes féminines 30/39 ans
Adultes masculins 30/39 ans	Adultes féminines 40 ans et plus
Adultes masculins 40/49 ans	
Adultes masculins 50/59 ans	
Adultes masculins 60 ans et plus	
Vélos couchés (Véломobiles, 2 roues non-carénés, 2 roues semi-carénés, Trike)	

LES CATÉGORIES - ÉQUIPES (PAS DE LIMITATION DU NOMBRE D'ÉQUIPES PAR CATÉGORIES)

- ✓ **Adultes masculins 17/49 ans** : Équipes de 4.
- ✓ **Équipes adultes masculins 50 ans et plus** : Equipes de 4
- ✓ **Équipes Mixtes** : Équipes de 4 avec au moins une féminine et un masculin de 50 ans et plus.
- ✓ **DUO** : Équipe de 2. Cette catégorie a été créée pour tous ceux qui souhaitent participer à la fête sur les deux jours, mais ne peuvent pas former d'équipes officielles. Si cette catégorie est récompensée, aucun titre officiel ni maillot ne seront décerné. Ces équipes peuvent être constituées indifféremment de licencié(e)s de sexes ou d'âges différents (sauf 15/16 ans).

Catégorie d'âges pour l'année en cours, voir site internet des Activités Cyclistes.

Attention : les cartes de catégories sont celles de l'année 2016, donc pas de changement de catégorie pour cette épreuve. Les engagements pourront être faits soit avec la licence 2015/2016 (manifestation inscrite au calendrier sportif cycloSPORT 2015/2016) soit avec la licence 2016/2017. Nous vous conseillons malgré tout de demander à votre comité la licence de la nouvelle saison, en effet si vous vous engagez avec la licence 2015/2016 une vérification sera faite par le logiciel pour vérifier que le certificat médical sera toujours valide (12 mois) à la date du championnat, dans le cas contraire, il faudra nous joindre par email ou courrier postal le nouveau certificat médical. Sans ce document l'engagement ne pourra pas être validé.

7. SURCLASSEMENT

Cas des jeunes surclassés :

- ✓ Les jeunes masculins de 16 ans licenciés UFOLEP, mais souhaitant être surclassés, participent aux épreuves 17/19 ans. Ces jeunes de 16 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de surclassement, délivré par le médecin traitant, et portant la mention « apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge supérieure ». La copie de ce certificat médical sera jointe au dossier d'engagement.
- ✓ Même règlementation concernant les jeunes féminines de 16 ans qui participent aux épreuves féminines 17/29 ans.
- ✓ idem pour les jeunes masculins de 19 ans qui participent aux épreuves 20/29 ans

8. ENGAGEMENTS

Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme d'engagement en ligne :

**http : //www.cns-webservice.org/
Ouverture du serveur : 22 août à 0 heure
Fermeture du serveur : 1er septembre à minuit**

Qualification : Une seule une épreuve (départementale ou régionale), sauf vélos couchés.

Si pour un motif très exceptionnel, un sélectionné n'a pas participé à l'épreuve qualificative, le formulaire de dérogation signé du (de la) Président(e) du Comité Départemental ou du (de la) délégué(e) départemental(e) devra être joint au dossier d'engagement. Il est obligatoire de se servir du formulaire de dérogation type

Les documents annexes (photocopies de licences, certificats médicaux, dérogations éventuelles) peuvent être envoyés à Sandrine MANET (responsable du CLM au sein de la CNS).

En fichiers joints par internet à : sandrine.manet@hotmail.fr

Ou par voie postale à : Sandrine MANET - 6 av de la Garonne - Appt 326 - 33270 FLOIRAC.

Du fait de la dématérialisation des licences et des cartes de compétiteurs, nous pouvons vérifier en amont l'existence et la conformité de ces dernières. Aussi, dorénavant, vous n'aurez plus besoin de nous présenter ces documents. Nous vérifierons seulement avec vous que tous les dossards sont bien présents dans votre dossier, et nous noterons les éventuels forfaits. En cas de contrôle antidopage, la licence n'est pas exigée, mais le sportif contrôlé devra fournir au médecin préleveur une pièce d'identité.

9. DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des engagements (voir règlement financier 2016) est fixé à :

- Épreuve individuelle : Adultes : 18.00€
- Épreuve individuelle : Jeunes : 11.00€
- Épreuve par équipe : Adultes : 18.00€ x le nombre de membres de l'équipe

Le forfait sécurité/assurance/matériel de 5.00€ est compris dans les engagements (4.50€ sont reversés à l'organisateur).

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

10. CHRONOMETRAGE

Le chronométrage des épreuves se fera :

- pour les **individuels** : par chrono électronique couplé à un faisceau infrarouge sur la ligne d'arrivée (passage des véhicules suiveurs interdits sur la ligne d'arrivée. Ils seront déviés vers le Gymnase)
- pour les **duos** et les **équipes** : par transpondeurs, chaque équipier sera équipé d'un transpondeur à retirer dans une pochette lors de l'accueil. Ces transpondeurs seront récupérés juste après l'arrivée (en cas de perte ou de non-restitution le transpondeur sera facturé 50€). Les véhicules suiveurs sont autorisés à passer sur la ligne d'arrivée.

11. ORDRE DE DÉPART DES CONCURRENTS

Chaque concurrent ou équipe doit se présenter au sas de départ 15 minutes avant le départ pour que les opérations de contrôle technique soient effectuées (cf. contrôle technique) **CLM individuel** : les départs sont donnés en fonction de l'ordre déterminé par le tirage au sort (par catégorie), toutes les minutes dans l'ordre suivant : Féminines 40 ans et plus, Féminines 30/39 ans, Féminines 17/29 ans, Adultes masculins 60 ans et plus, 50/59 ans, 40/49 ans, 17/19 ans, 20/29 ans, 30/39 ans, 15/16 ans, vélobicycles, 2 roues carénées, 2 roues semi-carénées, trike.

CLM équipes : les départs seront donnés toutes les 3 minutes dans l'ordre déterminé par le tirage au sort suivant : Duo, Mixtes, 50 ans et plus, 17/49 ans.

Deux concurrents ou équipes d'un même comité ne peuvent prendre le départ consécutivement.

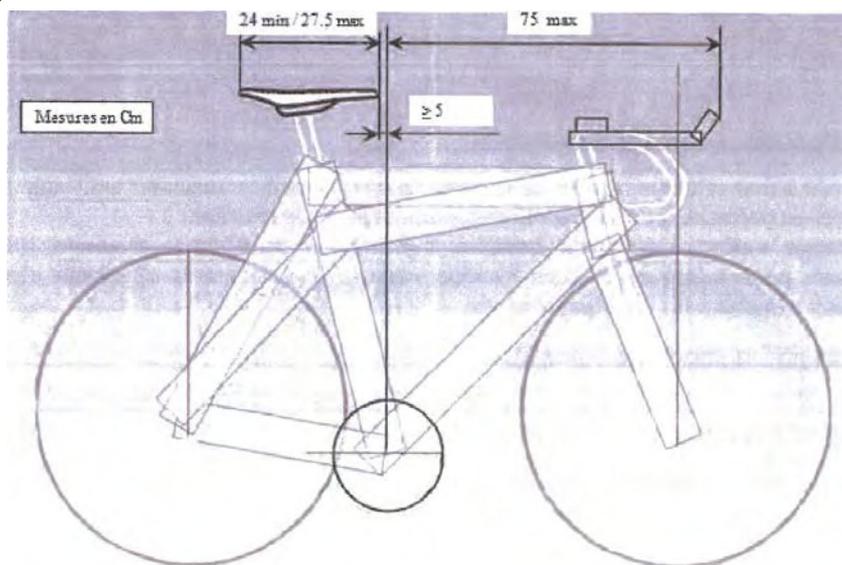
- Les départs sont donnés obligatoirement par le chronométreur sur la rampe de lancement. Un commissaire tiendra et lâchera le concurrent, sans le pousser. Possibilité également d'utiliser des barrières métalliques auxquelles se tiendront les compétiteurs si besoin (rampe indisponible)
- Tout concurrent en retard par rapport à l'heure prévue, verra son temps décompté à partir de cette dernière.

IMPORTANT

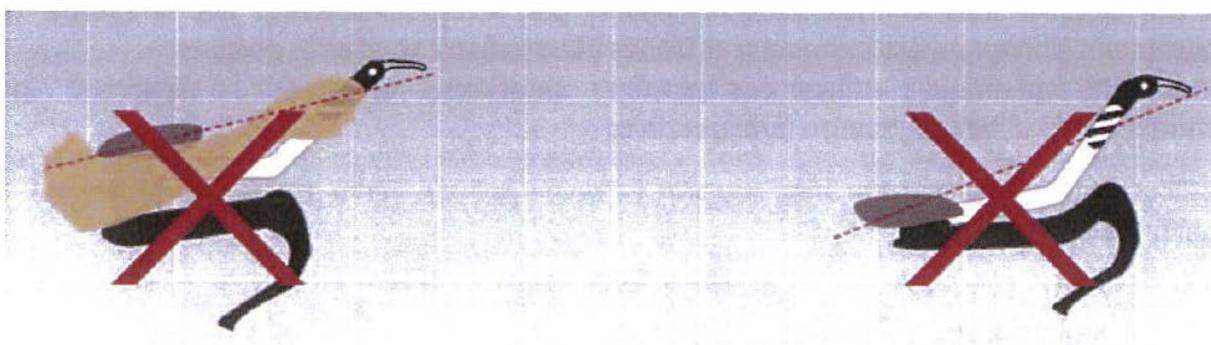
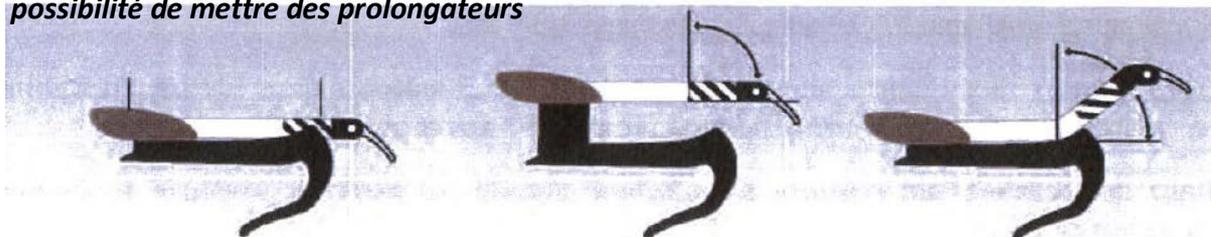
Pour être classé il faut avoir parcouru le circuit initial dans son intégralité, de ce fait, tout licencié engagé sur ce national doit connaître le circuit, aucune réclamation ne pourra être retenue en cas d'erreur de parcours, et ceci quelle qu'en soit la raison (mauvaise indication ou manque d'indication d'un signaleur, erreur de direction d'un véhicule ouvreuse, manque de signalisation, etc.). En cas de crevaison, incident matériel, chute, etc... Aucun départ ne pourra être redonné.

12. LE MATÉRIEL ET LES DÉPASSEMENTS

Sont admises les bicyclettes et les roues conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur.
Freins à disques interdits, coque amovible sur casque interdit (casque sans la coque amovible autorisé)



Pour les jeunes 15/16 ans masculins et féminins, le vélo devra être « traditionnel » avec possibilité de mettre des prolongateurs



Les oreillettes ou tout autre « moyen radio » permettant de communiquer avec l'extérieur sont interdits.

• **Aides et assistance aux concurrents** :

Il est interdit à tout véhicule suiveur de se porter à la hauteur du concurrent qu'il suit. Il devra rester en permanence à 10 mètres minimum derrière le coureur. Le dépannage s'effectue à l'arrêt complet, sur le côté droit de la chaussée. Un commissaire pourra être placé dans chaque voiture, il attestera la régularité des opérations y compris pour les dépassements.

• **Dépassements** :

Lorsqu'un concurrent est rejoint par un autre, il lui est interdit de profiter du sillage de ce dernier et devra rester à au moins 25 mètres.

Le concurrent qui en rejoint un autre doit :

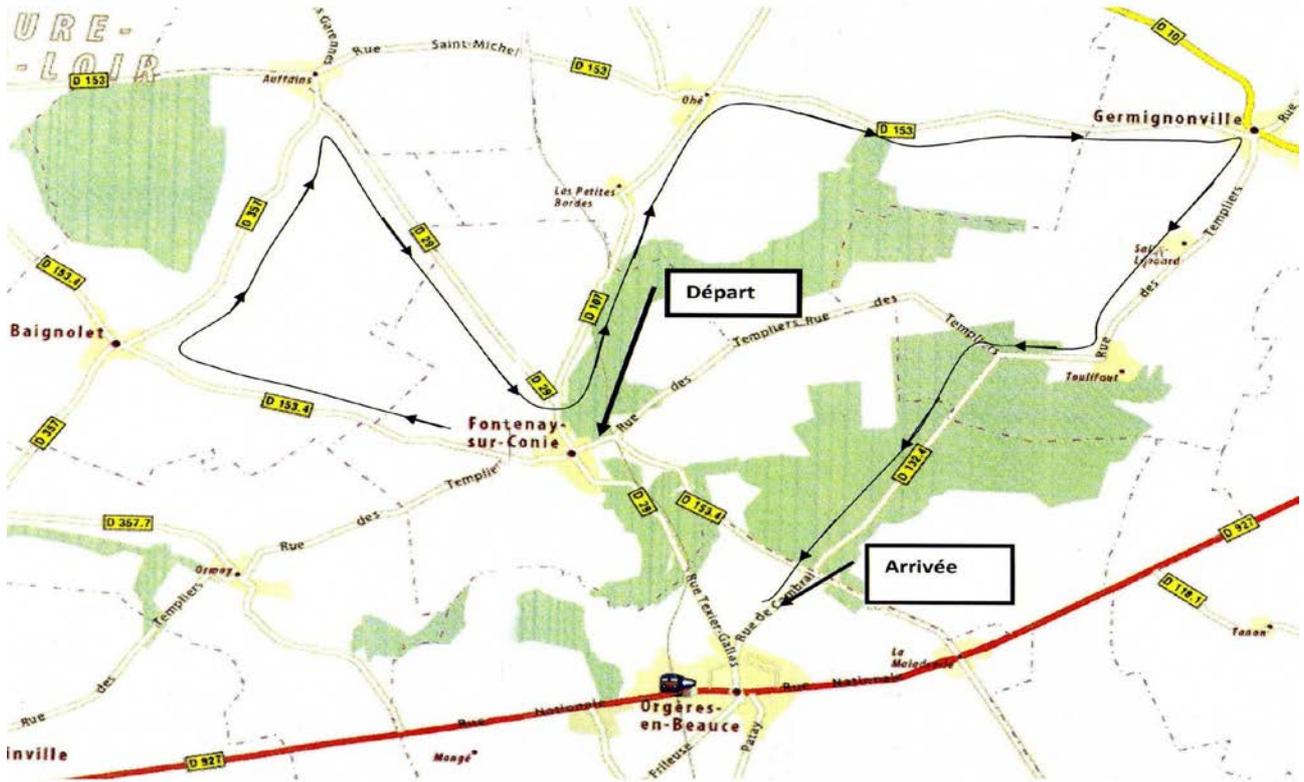
- Effectuer le déplacement exclusivement par la gauche
- Observer un écart latéral de 2 mètres minimum.

Concernant les reconnaissances du circuit, les licenciés UFOLEP bénéficiant des garanties d'assurances APAC seront couverts au titre de leur licence. En revanche, pour d'éventuels licenciés UFOLEP ne bénéficiant pas des garanties d'assurances APAC, il leur appartient de vérifier que leurs garanties les couvrent pour ces reconnaissances. Pendant les épreuves officielles, c'est la couverture assurance (ACT APAC) prise par l'organisation qui couvre l'ensemble des participants.

13. CIRCUITS

contre la montre

Cyclisme Route, 23.934 (km) : Fontenay-sur-Conie -> Orgères-en-Beauce



Informations générales

Localité de départ : Fontenay-sur-Conie
Localité d'arrivée : Orgères-en-Beauce

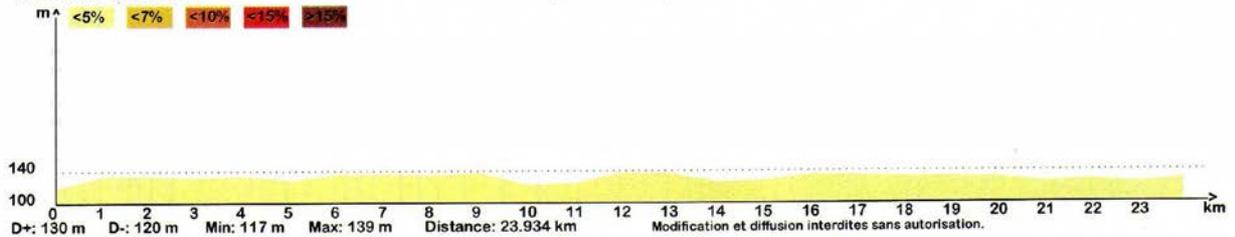
23.934 km

Altitude min. : 117
Altitude max. : 139
Dénivelé Tot. + : 130
Dénivelé Tot. - : -120

FONTENAY-SUR-CONIE

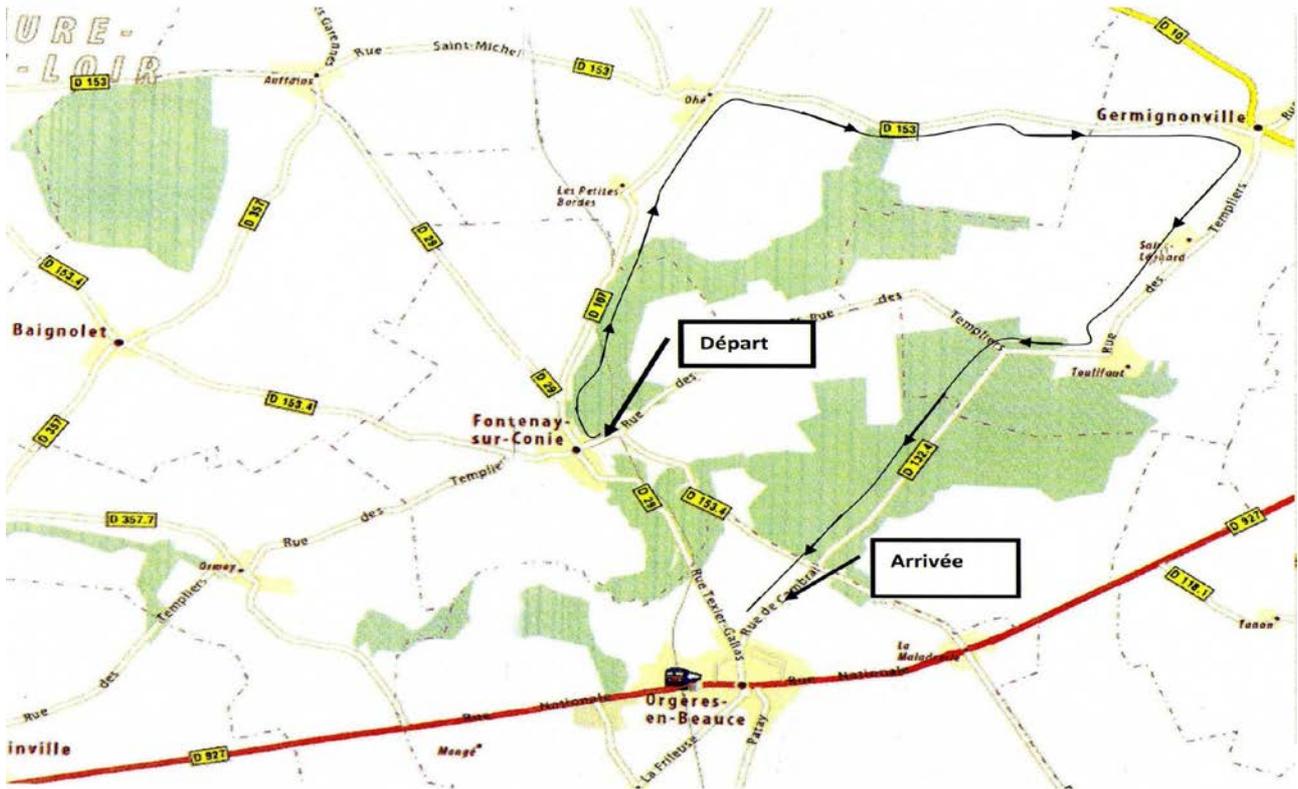
[contre la montre]

ORGÈRES-EN-BEAUCE



contre la montre jeune

Course 14.859 (km) : Fontenay-sur-Conie -> Orgères-en-Beauce

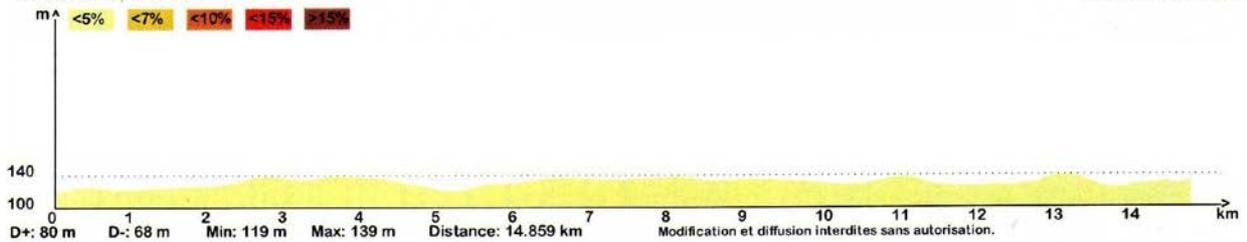


Informations générales

Localité de départ	Fontenay-sur-Conie
Localité d'arrivée	Orgères-en-Beauce
14.859 km	
Altitude min.	119
Altitude max.	139
Dénivelé Tot. +	80
Dénivelé Tot. -	-68

FONTENAY-SUR-CONIE

ORGÈRES-EN-BEAUCE



Pour le parcours avec les coordonnées GPS, veuillez vous référer au site internet :

acv.voves.free.fr

Menu Contre la montre : CLM 2016

14. RECLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le « Récapitulatif des engagements ».

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale au minimum ½ heure avant le début de la cérémonie protocolaire. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80€ (libellé à CNS Activités cyclistes UFOLEP) auprès de Daniel MANUEL, 13T avenue R. Sommier - 31480 CADOURS. Si la réclamation concerne l'un des trois premiers d'une catégorie, le titre peut être « gelé » et donc non attribué, de ce fait les classements «comité» et « inter-comité » peuvent également être impactés et également gelés.

15. RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partants (masculins et vélos couchés) ou 5 partantes (féminines).

Les récompenses seront remises à partir de 18h30 le samedi et 14h30 le dimanche, au Gymnase de Orgères-en-Beauce.

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale ou dans le cas où il n'y ait pas de maillots départementaux d'un même maillot de club, est obligatoire. Aucune récompense ne sera pas remise sans le port de cette tenue.

Classements individuels

Dans chaque catégorie :

- ✓ Au premier 1 maillot, 1 bouquet, 1 médaille d'or
- ✓ Au deuxième 1 médaille d'argent
- ✓ Au troisième 1 médaille de bronze

Classements par équipes

Dans chaque catégorie (sauf Duo) :

- ✓ A la première équipe 4 médailles d'or
- ✓ A la deuxième 4 médailles d'argent
- ✓ A la troisième 4 médaille de bronze

Classement DUO

Récompenses prévues par l'organisateur

Rappel :

Sur le maillot de « Champion National », SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

Classement inter comité

Meilleures places dans 5 catégories différentes (féminines ensembles)

- ✓ Équipe classée 1^{res} 5 médailles d'or
- ✓ Équipe classée 2^{ème} 5 médailles d'argent
- ✓ Équipe classée 3^{ème} 5 médailles de bronze

Équipes concernées par ce classement : cf. catégories ci-dessus.

Pour les classements par équipe, en cas d'égalité, c'est la meilleure place qui départagera, en cas de nouvelle égalité, ce sera la seconde meilleure place et ainsi de suite.

16. RESTAURATION SUR PLACE

Une buvette et restauration rapide seront à votre disposition le samedi et dimanche sur site.

Des partenaires (photographe, produits locaux, etc.) seront également à votre disposition durant ces deux jours.

Développement durable : cette manifestation est placée sous le signe du développement durable : vaisselle compostable ou recyclable, toilettes, tri des déchets...

17. HÉBERGEMENTS

Ci-dessous une liste non exhaustive des hébergements recensés sur la commune d'Orgères en Beauce et ses environs.

Hôtels	Ville	Adresse	Contact	Couchage
GITES	BAIGNEAUX 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	Dominique SIMONET -email :reservation@tourisme 28.com :	6 pers
GITES	LOIGNY LA BATAILLE 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	Geraldine et Michel NIVET - email :reservation@tourisme 28.com :	5 pers
GITES	GERMIGNOVILLE 28140	Réservation directe 0237994658- 0618400339	Henry et Christine de CAMBRAY - email :www.orangerie-de-cambray.fr	6 pers
GITES	VILLIERS SAINT ORIEIN 28140	Service Loisirs Accueil 0237840101	SARL de Famille Sainte Christine -1 place de l'église--- email :reservation@tourisme 28.com ----- www.grandgitesdesjonquilles.com	12 pers
CHAMBRE D'HÔTES	TERMINIERS 28140	Location directe 0237321401	Paulin POITRIMOULT 22 rue de Charrette email :paulsolite@hotmail .fr	3 pers
CHAMBRE D'HÔTES	SANCHEVILLE Baigneaux28800	Location directe 0237440226	Claire et J-Marc VANNEAU -10 Baigneaux email :vanneau@aol.com----Site :www.baigneaux.com	10 pers
CHAMBRE D'HÔTES	VIABON 28150	Location directe 0237992001----- 0609345255	Brigitte et Francis HENAULT-Morais email :b.henault@laposte.net	7 pers

Hôtels sur Chartres –Le Coudray – Barjouville (37km), Châteaudun (25 km), Artenay (10 km)

Emplacement Camping:

-Fontenay sur Conie Camping à 300m de départ (avec électricité)

Ce sera le lieu d'échauffement pour les amateurs de home trainer

-Orgères en Beauce 50 emplacements sur le terrain juxtant le gymnase, sans électricité.

18. PLANS DE SITUATION ET D'ACCES



LES ORGANISATEURS ET PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

ORGANISATEURS :



COMMUNES D'ACCUEIL :



CONSEIL REGIONAL :



CONSEIL DEPARTEMENTAL :

